

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIER POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

ND = 17 215

A

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

1766

Société :

RAD

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

SEFFAR N°d Rachid

Date de naissance :

27-04-1953

Adresse :

5 Lot Nezha Casablanca

Tél. : 0661632379

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور دنيس الصفار
Dr. Madani SEFFAR
3, Av. Lalla Amina Toubiqque Sett
Tél. : 86.15.26

Date de consultation :

SEFFAR N°d Rachid Age: 66

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

HTA + diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attendeur conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casa

Le : 11.01.2019

Signature de l'adhérent(e) :

Mary



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
1/2019	C	1	gr	JINP : 1510141101111 Dr. Madani S.M. Dr. Lalla M.B. Dr. M.B.

EXECUTION DES ORDONNANCES

achet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES DAHLAS S. BOUSETHA BOUHLAL 492, Bld 8d Panoramique Bellarjet - Tel: 0522 527 565	25/11/15	386,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

achet et signature du laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
.....					
.....					
.....					
.....					

Docteur Madani SEFFAR

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Nancy (France)

Expert Assermenté Près les Tribunaux

MEDECINE GENERALE

3, AVENUE LALLA AMINA
TABRIQUET - SALE (MAROC)

Tél Cabinet : 05-37-86-15-25

الدكتور المداني الصفار

خريج كلية الطب ببنانسي

خبير محلف لدى المحاكم

الطب العام

شارع لا أمينة

تاريك - سلا

هاتف العيادة : 05-37-86-15-25

25/11/2019 سلافي



AMEP® 5mg

56 comprimés

LOT 190539

EXP 03/2022

PPV 97.70DH

56 comprimés

6 118000 081777

PPV 97.70DH

FLUDEX LP

30 Comprimés pelliculés
à Libération Prolongée

68,90

FLUDEX LP

30 Comprimés pelliculés
à Libération Prolongée

68,90

Relaxol®

Paracétamol/Thiocolchicoside

PER : 05/2025
LOT : 5100562
0202 06 08 2025

RELAXOL 500MG/2MG

CP B20

P.P.V : 53DH10

6 118000 060633

دكتور المداني الصفار
Dr. Madani SEFFAR
3, Av. Lalla Amina Tabriquet Sale
Tél. : 05-37-86-15-25